

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

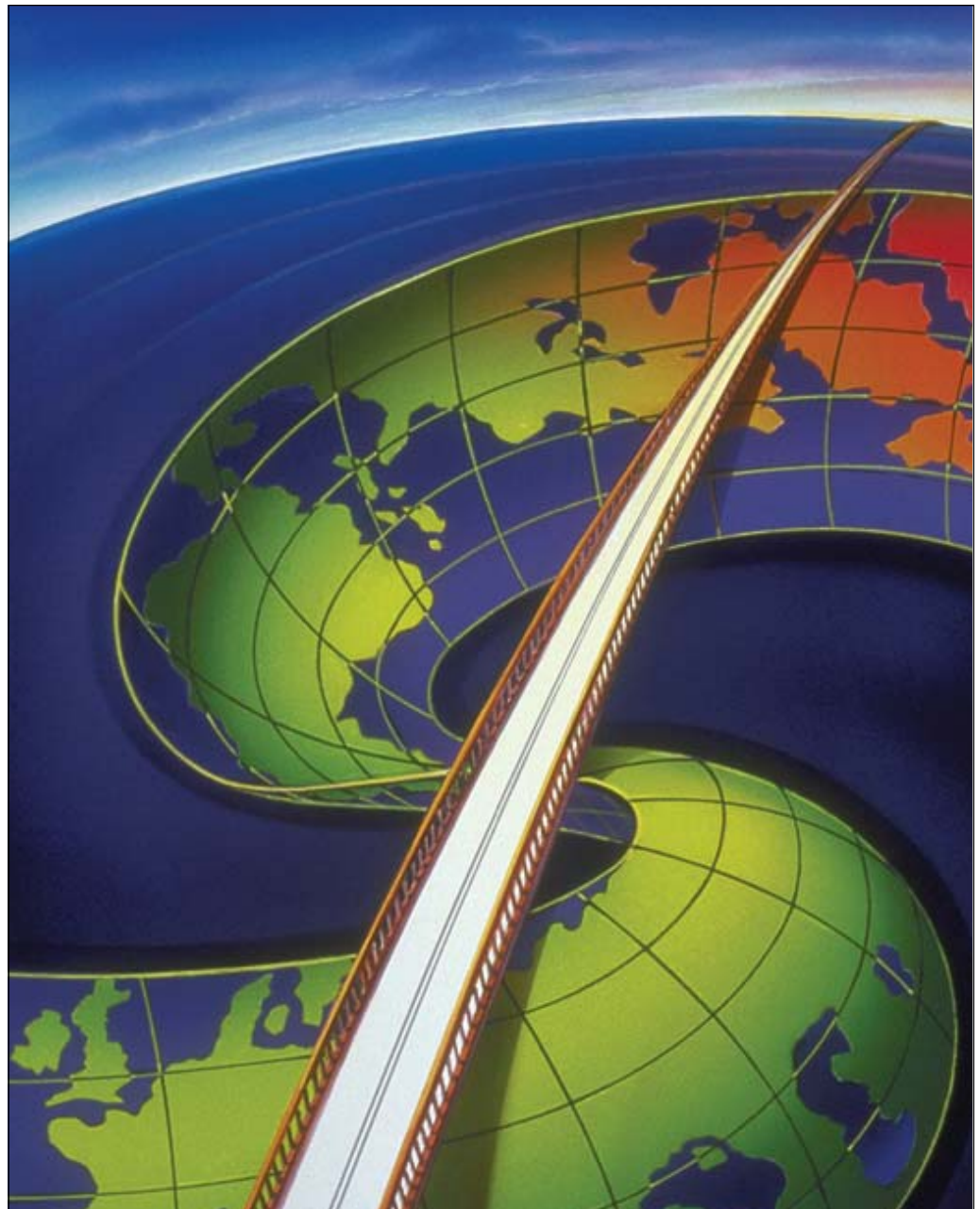
# PERSPECTIVE

**AVRIL 2002**

Vol. 3, n° 4

■ DURÉE DU CUMUL  
D'EMPLOIS

■ PROSPÉRITÉ ET DÉBÂCLE  
DE LA TECHNOLOGIE DE  
POINTE



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## À votre service...

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b><a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a></b>
<b>Site Web</b>	<b><a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a></b>

### Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

### L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2002. ISSN : 0843-4565.

Prix : 5 \$CAN l'exemplaire, 48 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

# Faits saillants

*Dans ce numéro*

## ■ Durée du cumul d'emplois

- Entre 1993 et 1999, environ 1 personne occupée sur 10 a eu deux emplois ou plus en même temps (durant une période d'au moins 15 jours) au moins une fois au cours d'une année.
- Des 1,3 million de travailleurs ayant cumulé des emplois en 1996, 40 % ont mis fin à ce régime de travail en 6 mois ou moins, 17 % ont fait de même entre 7 et 12 mois, 32 %, entre 13 et 48 mois, alors que 12 % ont continué à cumuler des emplois pendant plus de quatre ans. La durée médiane des périodes de cumul d'emplois terminées était de 8 mois.
- Il existait des différences considérables entre les travailleurs qui occupaient à court terme (6 mois ou moins) plus d'un emploi et ceux qui faisaient ainsi à long terme (trois ans ou plus). Les travailleurs cumulant à long terme des emplois étaient plus âgés (40 ans contre 27 ans), plus susceptibles d'être mariés (75 % contre 46 %) et d'être des travailleurs autonomes dans au moins un de leurs emplois (62 % contre 23 %), mais moins susceptibles de fréquenter l'école.
- Même si les travailleurs qui occupaient à long terme plus d'un emploi avaient des gains annuels supérieurs à ceux de tous les autres groupes (incluant les travailleurs qui n'avaient qu'un seul emploi), ils avaient aussi l'horaire de travail le plus long — 48 heures par semaine par rapport à 38 heures chez les travailleurs n'ayant qu'un seul emploi, et 31 heures chez ceux cumulant à court terme des emplois. Sur une base horaire, les personnes qui n'occupaient qu'un seul emploi affichaient les gains moyens les plus élevés (13,10 \$), suivies de celles qui cumulaient à long terme des emplois (11,45 \$). Les travailleurs qui occupaient à court terme plus d'un emploi enregistraient les gains moyens les plus faibles (7,20 \$).

## ■ Prospérité et débâcle de la technologie de pointe

- Après avoir enregistré une très forte croissance de 49 % entre 1996 et 2000, l'emploi dans le secteur de l'informatique et des télécommunications (IT) a chuté par rapport au sommet atteint en mars 2001. Au dernier trimestre de l'année, 608 000 personnes travaillaient dans ce secteur, en baisse de 5 % par rapport à un an plus tôt. S'il n'y avait pas eu un recul important de l'emploi en IT au chapitre de la fabrication (-23 %), l'emploi en IT aurait pu connaître une légère hausse au cours de 2001.
- Alors que l'emploi en IT a fléchi de 35 000 en 2001, les autres secteurs de l'économie ont affiché un gain net de 101 000 emplois du dernier trimestre de 2000 au même trimestre un an plus tard. Par conséquent, même si le secteur de l'ITT ne représentait qu'une petite proportion de l'emploi total (4 %), il a annulé plus du tiers des gains nets d'emploi qu'ont réalisés les autres secteurs de l'économie.
- Les mises à pied et le gel de l'emploi dans le secteur de la technologie de pointe ont touché certaines collectivités plus que d'autres en 2001. Des quatre centres urbains comptant le plus d'emplois en IT (Toronto, Montréal, Ottawa-Gatineau et Vancouver), celui d'Ottawa-Gatineau a écopé davantage — en baisse de 15 % au quatrième trimestre par rapport à un an auparavant, soit beaucoup plus qu'à Toronto (-9 %), Vancouver (-6 %) ou Montréal (-1 %).
- En 2001, la débâcle du secteur de la technologie de pointe a touché davantage les femmes. Chez ces dernières, le déclin de l'emploi en IT (-20 000) a été de loin supérieur à celui observé chez les hommes (-14 000), même si près des deux tiers de tous les travailleurs en IT étaient des hommes.
- Au cours de la période de 1997 à 2000, les employeurs se sont empressés de recruter des professionnels en IT hautement compétents, doublant ainsi le nombre de travailleurs ayant une formation universitaire. Alors que les personnes fortement scolarisées ont tiré profit de l'essor de la technologie de pointe, elles ont aussi été plus touchées par la débâcle de ce secteur en 2001 que les personnes moins scolarisées.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu  
de Statistique Canada

**Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE**  
(N° 75-001-XPF au catalogue).

**Nous vous offrons encore plus!**  
Une réduction de 20 %  
sur un abonnement de 2 ans!  
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)  
Une réduction de 30 %  
sur un abonnement de 3 ans!  
Seulement 121,80 \$  
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



**BON DE COMMANDE**



**ENVOYEZ À**

Statistique Canada  
Gestion de la circulation  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario)  
Canada, K1A 0T6



**COMPOSEZ**

**1 800 267-6677**  
Utilisez votre carte VISA  
ou MasterCard. De l'extérieur  
du Canada et des États-Unis  
et dans la région d'Ottawa,  
composez le (613) 951-7277.



**TÉLÉCOPIEZ AU**

**1 800 889-9734**  
**(613) 951-1584**

*Veillez ne pas envoyer de confirmation pour  
les commandes faites par téléphone/télécopieur.*



**COURRIEL**

**order@statcan.ca**

Nom \_\_\_\_\_  
Entreprise \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

**LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.**  
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.  
N° de TPS R121491807.  
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada.*  
PF 097042

**MODALITÉS DE PAIEMENT** (cochez une seule case)

**Veillez débiter mon compte :**  MasterCard  VISA  
N° de carte \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_  
Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) \_\_\_\_\_  
 **Paiement inclus** \_\_\_\_\_ \$  
 **N° du bon de commande** \_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		
Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
<b>Total général</b>			

# Durée du cumul d'emplois

*Katherine Marshall*

LES TRAVAILLEURS OCCUPANT PLUS D'UN EMPLOI forment un groupe d'une taille relativement modeste sur le marché du travail, mais ils y ont de l'importance. Il faut connaître le nombre d'emplois secondaires qu'exercent les travailleurs pour dénombrer les emplois au complet dans l'économie. On a déjà publié dans *Perspective* des études qui étaient fondées sur des données transversales et qui portaient sur divers aspects du cumul d'emplois (Sussman, 1998; Pold, 1995; Cohen, 1994; Webber, 1989).

Comme on dispose depuis relativement peu de temps de données longitudinales, on peut aujourd'hui examiner un nouvel aspect du cumul d'emplois, à savoir la durée pendant laquelle les personnes occupent plus d'un emploi. On peut ainsi mieux cerner la stabilité et la dynamique du cumul d'emplois. Les travailleurs occupent-ils plus d'un emploi des années durant ou brièvement seulement? Si le cumul d'emplois représente généralement une activité stable et à long terme, son taux de fréquence ainsi que l'horaire de travail et le revenu des travailleurs en cause seraient relativement constants. En revanche, s'il s'agit surtout d'une activité à court terme, le taux de rotation des emplois secondaires serait élevé et le taux de fréquence annuel du cumul d'emplois au sein de la population serait aussi plus élevé.

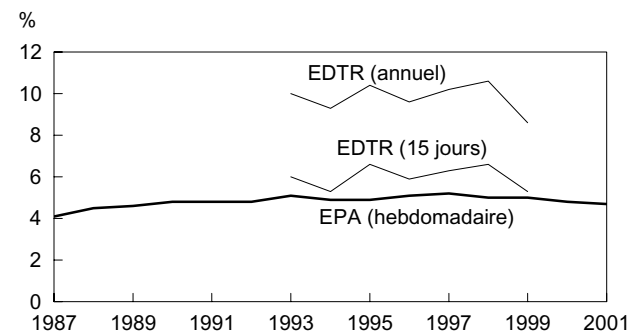
Le présent article porte sur la durée du cumul d'emplois et sur les caractéristiques des travailleurs qui occupent plus d'un emploi à court, moyen ou long terme. On y regarde d'abord les taux de fréquence mensuels et annuels du cumul d'emplois dans le temps (voir *Sources des données et définitions*).

*Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut communiquer avec elle au (613) 951-6890 ou à [katherine.marshall@statcan.ca](mailto:katherine.marshall@statcan.ca).*

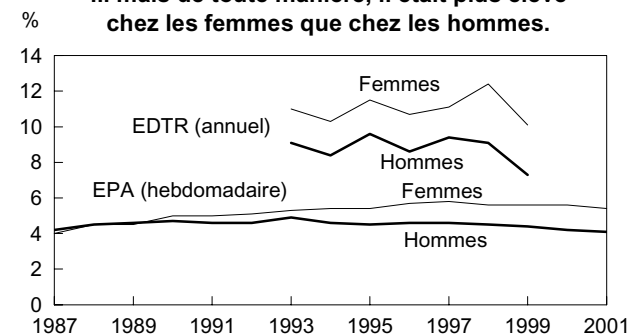
## Un travailleur sur 10 occupe plus d'un emploi chaque année

Pendant la période de référence de l'Enquête sur la population active (EPA)<sup>1</sup>, environ 5 % des travailleurs occupaient plus d'un emploi en 2001. Ce taux a peu varié en 15 ans (graphique A).

### Graphique A : Le taux de cumul d'emplois\* était deux fois plus important pour une semaine ...



### ... mais de toute manière, il était plus élevé chez les femmes que chez les hommes.



Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

\* Pourcentage des personnes occupées qui ont exercé plus d'un emploi à un moment quelconque pendant la période de référence.



Cependant, comme l'échantillon de l'EPA change tous les mois, il est impossible d'établir si ce sont les mêmes travailleurs qui cumulent des emplois de mois en mois.

Par ailleurs, dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), on recueille des données mensuelles sur le marché du travail auprès des mêmes répondants durant six ans (données longitudinales), d'où la possibilité d'observer les changements d'activité des personnes sur le marché du travail. Ainsi, l'EDTR permet de calculer des taux de cumul d'emplois tant annuels que mensuels, c'est-à-dire la fréquence de connaître au moins une période de cumul d'emplois au cours d'une année. Dans l'EDTR, le travailleur est considéré comme une personne cumulant des emplois pour tout mois où il a occupé plus d'un emploi simultanément. La durée du cumul doit être d'au moins 15 jours consécutifs, et seule une partie de la période totale du cumul d'emplois doit tomber dans ce mois. (De légères différences de définition du cumul d'emplois entre l'EDTR et l'EPA peuvent expliquer en partie l'écart entre les taux mensuels — 6 % contre 5 %, respectivement<sup>2</sup>.) Si on étend à l'échelle de l'année la période de référence de l'EDTR, on constate qu'environ 10 % des personnes occupées ont connu un cumul d'emplois pendant 15 jours ou plus au moins une fois dans une année entre 1993 et 1999 (voir *Sources des données et définitions*).

Les taux de cumul d'emplois des deux enquêtes indiquent que les femmes sont plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi que les hommes. Ainsi, selon les moyennes annuelles de 1999 de l'EPA, 4,4 % des travailleurs avaient plus d'un emploi, comparativement à

5,6 % des travailleuses. Les estimations correspondantes de l'EDTR pour la même année sont de 7,3 % et de 10,1 %. Toutefois, les femmes ont aussi des taux bien plus élevés d'emploi à temps partiel volontaire ou non<sup>3</sup> que ceux des hommes (Marshall, 2001); cette différence est sans doute liée à leurs taux supérieurs de cumul d'emplois. Chez les personnes qui travaillent à temps partiel involontairement, un deuxième emploi aide à augmenter le nombre total d'heures de travail, alors que chez les travailleurs à temps partiel par choix, deux emplois à temps partiel peuvent offrir un régime de travail plus flexible qu'un seul emploi à temps plein.

### En moyenne, le cumul d'emplois dure huit mois

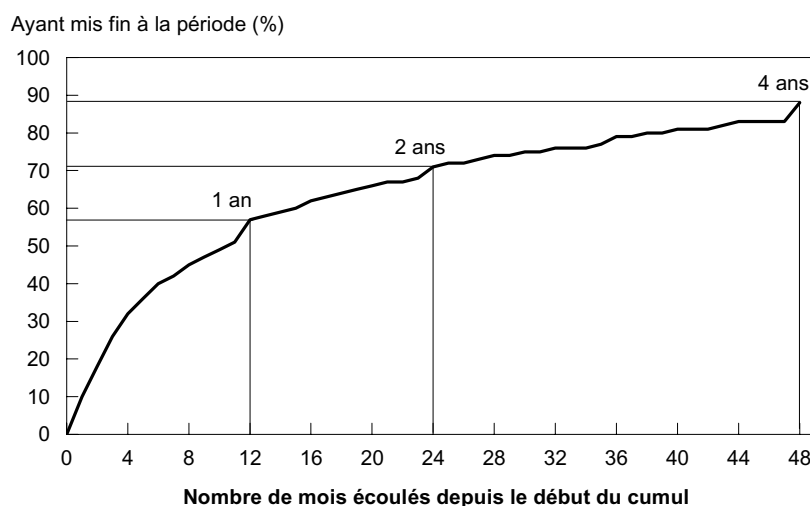
Puisque pour tout mois donné environ 6 % des travailleurs cumulent des emplois comparativement à 10 % pour l'année, il y en a donc qui adoptent ou qui quittent ce régime de travail. D'après les données de l'EDTR pour 1996, le phénomène du cumul d'emplois a atteint un sommet en juillet et août (6,4 %) pour ensuite fléchir à 6,1 % en septembre (tableau 1). Si on constate une baisse nette de 40 000 d'août à septembre, c'est que 91 000 travailleurs ont adhéré à ce régime de travail en septembre et que 131 000 y ont mis fin après août. Les entrées et les sorties de travailleurs en cumul d'emplois dans les deux mois ont représenté 1,5 % de l'emploi. Si le nombre de travailleurs occupant plus d'un emploi augmente l'été, c'est probablement en raison de la croissance annuelle de l'emploi pendant cette période (d'où de meilleures possibilités de cumul d'emplois) et d'une hausse des étudiants se mettant en quête d'emplois de courte durée.

**Tableau 1 : Cumul d'emplois en 1996**

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Milliers											
Personnes cumulant des emplois												
<b>A</b> Nouvellement dans le mois	...	41	47	53	99	92	93	55	91	58	43	50
<b>B</b> Le mois dernier, mais non ce mois-ci	...	-25	-22	-44	-36	-36	-75	-50	-131	-66	-54	-54
<b>C</b> Depuis le mois dernier	...	782	798	822	830	893	949	967	972	932	924	913
<b>D</b> Total dans le mois	782	798	822	830	893	949	967	972	932	924	913	910
	%											
Cumul d'emplois												
Taux : <b>D</b> /personnes occupées	...	5,2	5,4	5,5	5,9	6,2	6,4	6,4	6,1	6,1	6,0	6,0
Variation du cumul d'emplois dans le mois : <b>(A +  B )</b> /personnes occupées	...	0,4	0,5	0,6	0,9	0,8	1,1	0,7	1,5	0,8	0,6	0,7

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

**Graphique B : Six travailleurs sur dix ayant occupé plus d'un emploi en 1996 ont mis fin à leur première période de cumul dans l'année.**



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Le roulement considérable observé de mois en mois indique que, pour beaucoup de travailleurs, le cumul d'emplois n'a rien d'une activité à long terme. En fait, la durée médiane de la première période de cumul d'emplois était de huit mois en 1996 pour l'ensemble des travailleurs occupant plus d'un emploi (tableau 2). En outre, presque 6 de ces travailleurs sur 10 ont cumulé des emplois pendant une année ou moins — 40 % d'entre eux l'ont fait de 1 à 6 mois et 17 %, de 7 à 12 mois. Il y a 15 % des travailleurs dont le cumul a duré de 13 mois à deux ans. Le taux de cumul d'emplois diminuait considérablement si la durée était de plus de deux ans (graphique B). Il demeure que 1 travailleur en cumul sur 10 en 1996 avait occupé plus d'un emploi pendant plus de quatre ans. Le cumul d'emplois était alors devenu un mode de vie.

Les données longitudinales peuvent aussi fournir des renseignements sur les cumuls subséquents, qui se révèlent plutôt fréquents. Des 1,1 million (88 %) de travailleurs en cumul en 1996 qui ont cessé d'occuper plus d'un emploi pendant la période de quatre ans, presque le tiers (31 %) ont recommencé à cumuler des emplois au moins une fois avant 1999 (tableau 2). En valeur médiane, il s'écoulait neuf mois entre le premier et le second cumul.

### Les personnes cumulant des emplois sont généralement plus jeunes et plus instruites

Un certain nombre de différences démographiques et autres se remarquent entre les travailleurs occupant un seul emploi et ceux qui en ont plus d'un. Toutefois, on relève aussi des différences frappantes parmi les travailleurs qui cumulent des emplois, notamment entre ceux qui ont plus d'un emploi pendant six mois ou moins (court terme) et ceux qui font ainsi durant trois ans ou plus (long terme).

En 1996, l'âge médian des travailleurs occupant un seul emploi était de 38 ans, comparativement à 33 ans dans le cas des travailleurs cumulant des emplois (tableau 3). Cependant, si on observait l'ensemble des travailleurs qui avaient plus d'un emploi pendant les quatre ans qui suivaient, on constatait que, en valeur médiane, ceux qui cumulaient à court terme des emplois

**Tableau 2 : Durée de la première période de cumul d'emplois**

	Travailleurs cumulant des emplois en 1996	Ayant débuté une deuxième période de cumul	
		%	%
<b>Total</b>	<b>1 289 220</b>	<b>100</b>	<b>352 890 31*</b>
6 mois ou moins	512 210	40	181 800 35
7 à 12 mois	217 010	17	73 300 34
13 à 24 mois	191 880	15	77 770 41
25 à 48 mois	214 340	17	F F
49 mois ou plus	153 780	12	0 ...
Durée médiane de la période de cumul terminée		8 mois	

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu  
\* Au dénominateur figurent les périodes de cumul terminées seulement (les travailleurs dont la période de cumul est de 49 mois ou plus sont exclus).

**Tableau 3 : Caractéristiques personnelles des travailleurs ayant cumulé des emplois en 1996**

	Total des personnes occupées	Un seul emploi	Nombre de mois en cumul			
			Total	6 ou moins	7 à 35	36 ou plus
Milliers						
<b>Les deux sexes</b>	<b>14 051</b>	<b>12 762</b>	<b>1 289</b>	<b>512</b>	<b>479</b>	<b>298</b>
%						
Hommes	54	55	50	51	45	58
Femmes	46	45	50	49	55	42
Années						
Âge médian	38	38	33	27	34	40
%						
<b>État matrimonial</b>						
Marié ou en union libre	66	67	58	46	60	75
Non marié	34	33	42	54	40	25
<b>Enfants à la maison</b>						
Enfants de moins de 16 ans	42	43	41	32	43	54
Sans enfants de moins de 16 ans	58	57	59	68	57	46
<b>Niveau de scolarité</b>						
Études secondaires ou moins*	52	53	46	55	41	36
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	48	47	54	45	58	64
<b>Situation étudiante</b>						
Temps plein ou partiel	18	17	26	40	23	F
Non-étudiant	82	83	74	60	77	94
<b>Région</b>						
Atlantique	100	92	8			
			100	50	31	19
Québec	100	94	6			
			100	48	35	17
Ontario	100	92	8			
			100	39	39	22
Manitoba et Saskatchewan	100	85	15			
			100	38	35	27
Alberta	100	85	15			
			100	36	39	25
Colombie-Britannique	100	88	12			
			100	35	38	27

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

\* Cela peut comprendre des études postsecondaires partielles.

étaient les plus jeunes (27 ans) et ceux qui le faisaient à long terme, les plus âgés (40 ans).

Ce grand écart d'âge porte à croire que les deux groupes ont des raisons différentes d'occuper plus d'un emploi. Des données non

publiées de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 et des données de même nature pour 1997 provenant des États-Unis confirment cette hypothèse. Les jeunes travailleurs (de moins de 35 ans) étaient les plus

susceptibles de mentionner les dépenses ou les dettes du ménage comme principal motif de cumul d'emplois, alors que les travailleurs plus âgés (de 45 ans et plus) disaient plus volontiers se plaire dans leur second travail (Martel, 2000). Des difficultés pécuniaires, comme l'endettement, seraient un problème temporaire qu'un deuxième emploi permettrait de régler. Par ailleurs, que l'on cumule des emplois avec satisfaction est probablement un facteur clé de prolongation du cumul.

Étant plus âgés, les travailleurs qui cumulaient à long terme des emplois avaient aussi tendance à être plus « rangés » — 75 % étaient mariés et 54 % avaient des enfants à leur charge à la maison. Seulement 46 % des travailleurs qui occupaient à court terme plus d'un emploi et 67 % de ceux qui avaient un seul emploi étaient mariés.

En moyenne, une proportion plus élevée de travailleurs cumulant des emplois (54 %) étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires ou encore d'un grade universitaire, comparativement aux travailleurs ayant un seul emploi (47 %). Cependant, on pouvait relever, là encore, des différences considérables selon la catégorie de travailleurs occupant plus d'un emploi. Environ 45 % des travailleurs cumulant à court terme des emplois avaient terminé des études postsecondaires quelconques, par rapport à 64 % de ceux occupant à long terme plus d'un emploi. Si les seconds sont plus instruits, c'est peut-être en partie qu'ils sont plus âgés en moyenne, ayant donc eu plus de temps pour faire toutes leurs études. En fait, environ 40 % des travailleurs qui occupaient à court terme plus d'un emploi fréquentaient l'école à



## Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)** est une enquête longitudinale auprès des ménages qui a débuté en janvier 1993. Tous les trois ans, on ajoute quelque 15 000 ménages auprès desquels on fait enquête d'année en année pendant six ans. Ils répondent chaque année à deux questionnaires détaillés — un sur l'activité sur le marché du travail et un autre sur le revenu. Le présent article porte sur les personnes qui ont commencé à participer à l'enquête en 1996 (panel 2) et qui ont répondu consécutivement les quatre années suivantes (1996 à 1999). On dispose aussi de données pour une période de six ans dans le cas des répondants du panel 1 en 1993, mais certains renseignements utiles — et essentiels à cette étude — manquaient sur l'emploi secondaire. Aux répondants qui avaient un emploi lorsqu'ils ont commencé à participer à l'EDTR en 1993, on a demandé la date de début de leur emploi principal seulement, alors que ceux qui ont commencé à en faire partie en 1996 ont dû déclarer cette date pour chacun des emplois alors occupés. Il fallait s'enquérir des dates de début de tous les emplois pour calculer la durée d'une période de cumul d'emplois.

L'**Enquête sur la population active (EPA)** est une enquête mensuelle auprès des ménages qui permet de se renseigner sur l'activité sur le marché du travail de toutes les personnes de 15 ans et plus. On demande notamment aux répondants s'ils occupaient plus d'un emploi durant la semaine de référence.

Dans l'**Enquête sur les horaires et les conditions de travail** de 1995, qui était un supplément de l'EPA de novembre 1995, on a recueilli, entre autres, des données sur les motifs pour lesquels les personnes cumulaient des emplois.

Dans l'EDTR, le **taux de travailleurs cumulant des emplois** est fondé sur le nombre de personnes qui, dans un mois, occupaient plus d'un emploi. La durée totale de la période de cumul d'emplois doit être d'au moins 15 jours,

et les jours en question n'ont pas à tous tomber dans ce mois. Dans l'EPA, le taux se rapporte au nombre de personnes qui, à un moment quelconque durant la semaine de référence de cette enquête, occupaient plus d'un emploi. La moyenne mensuelle du cumul d'emplois à la fois pour l'EDTR et l'EPA est la moyenne sur 12 mois de janvier à décembre.

Il est possible de calculer le **taux de cumul d'emplois annuel** à l'aide des données de l'EDTR uniquement. Il s'agit alors du nombre de personnes qui ont occupé plus d'un emploi pendant au moins 15 jours consécutifs pendant l'année, divisé par le nombre de personnes qui étaient occupées à un moment quelconque pendant l'année.

La **durée du cumul d'emplois** est celle de la première période de cumul d'emplois constatée pour tous les travailleurs occupant plus d'un emploi en 1996. La plupart des personnes qui ont cumulé des emplois en 1996 (56 %) ont commencé ce régime de travail à un moment quelconque cette année-là, et la durée de leur période de cumul d'emplois a été calculée à partir du mois du début du cumul en 1996 jusqu'au mois et à l'année de la fin du cumul ou encore jusqu'au terme de la période à l'étude (décembre 1999), selon le premier de ces événements. Quant aux autres 44 %, elles occupaient déjà deux emplois ou plus à leur entrée dans l'EDTR, et la durée de leur période de cumul d'emplois a été calculée, par conséquent, à partir du mois et de l'année du début du cumul (à un moment quelconque avant 1996) jusqu'au mois et à l'année de la fin du cumul ou encore jusqu'au terme de la période à l'étude.

Dans le cas des **personnes qui cumulaient à court terme des emplois**, la période de cumul d'emplois durait six mois consécutifs ou moins. Chez celles qui en cumulaient à **moyen terme**, la période durait de 7 à 35 mois. Enfin, pour celles qui faisaient de même à **long terme**, la période durait 36 mois ou plus.

temps partiel ou à temps plein en 1996, contre un très faible pourcentage de travailleurs qui cumulaient à long terme des emplois. Toutefois, ces derniers étaient aussi plus susceptibles d'occuper des emplois exigeant normalement des études postsecondaires (tableau 4).

Enfin, le taux et la durée du cumul d'emplois variaient également selon les provinces. Le taux était élevé au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, où 15 % des personnes occupées avaient cumulé deux emplois ou plus au moins une fois en 1996. Ce taux n'a rien d'étonnant, puisque ces trois provinces comptent proportionnellement plus d'emplois en agriculture, secteur professionnel présentant le plus haut taux de cumul d'emplois.

Dans la région de l'Atlantique et au Québec, environ la moitié des travailleurs qui cumulaient des emplois les faisaient à court terme comparativement à 39 % ou moins des travailleurs des autres régions. Le taux exceptionnellement élevé de cumul d'emplois pendant un court terme dans la région de l'Atlantique (50 %) tient peut-être à ce que cette région se caractérise par des niveaux d'emploi supérieurs à la moyenne dans les trois grands secteurs saisonniers que représentent la pêche et le piégeage, l'exploitation et les services forestiers, ainsi que la construction.

**Tableau 4 : Caractéristiques professionnelles des travailleurs ayant cumulé des emplois en 1996**

	Total des personnes occupées	Un seul emploi	Nombre de mois en cumul			
			Total	6 ou moins	7 à 35	36 ou plus
%						
<b>Profession (emploi principal)</b>						
Gestion, affaires, finance et administration	27	27	24	20	27	29
Sciences naturelles et appliquées, santé	9	9	11	8	14	13
Sciences sociales, arts, culture, loisirs	9	9	12	10	12	14
Ventes et services	26	26	29	34	30	18
Agriculture	3	3	4	F	F	7 <sup>E</sup>
Commerce, transport, transformation et autres	25	26	20	26	14	19
<b>Emploi secondaire*</b>						
Gestion, affaires, finance et administration			19	16	20	22
Sciences naturelles et appliquées, santé			9	7	10	10
Sciences sociales, arts, culture, loisirs			14	11	16	15
Ventes et services			36	40	36	29
Agriculture			6	F	F	14
Commerce, transport, transformation et autres			17	24	15	9
<b>Catégorie de travailleurs (emploi principal/secondaire*)</b>						
Travail rémunéré seulement	83	85	61	77	59	38
Travail rémunéré/travail autonome			21	10	22	40
Travail autonome/travail rémunéré			11	10	13	11
Travail autonome seulement	17	15	6	F	6	11
<b>Régime de travail (emploi principal)</b>						
Temps plein	80	81	68	66	65	77
Temps partiel	20	19	32	34	35	23
<b>Gains annuels médians (ensemble des emplois)</b>						
	20 960	21 720	14 330	9 770	15 840	29 040
<b>Heures hebdomadaires médianes</b>						
			Heures			
Emploi principal	38	38	30	20	30	38
Ensemble des emplois	38	38	40	31	41	48

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

\* Dans le cas des travailleurs occupant plus d'un emploi, il s'agit de l'emploi auquel ils consacrent le plus d'heures après l'emploi principal.

### Le tiers des personnes cumulant à court terme des emplois travaillent dans les ventes et services

Dans l'ensemble, le genre d'emploi principal qu'occupaient les travailleurs ayant un seul emploi et

ceux qui en avaient plus d'un était relativement semblable.

Cependant, de légères différences se dégagent lorsqu'on examine la nature professionnelle des emplois principaux et secondaires des travailleurs en cumul à court, moyen et long terme.

Ceux qui commençaient à cumuler des emplois pour cesser peu de temps après (6 mois ou moins) étaient bien plus susceptibles d'œuvrer dans les ventes et services quant à leur emploi principal ou secondaire (34 % et 40 %, respectivement) que les autres travailleurs en cumul d'emplois, notamment ceux qui faisaient ainsi à long terme (tableau 4). En fait, seulement 18 % des travailleurs occupant à long terme plus d'un emploi avaient leur emploi principal dans les ventes et services, et 29 % exerçaient leur emploi secondaire dans ce domaine. Comme plus du tiers de tous les emplois dans les ventes et services sont à temps partiel, ce secteur est souvent source d'emplois secondaires. D'autre part, puisque ces emplois sont relativement mal rémunérés en moyenne, beaucoup de ceux qui les occupent (à temps plein ou à temps partiel) peuvent avoir à exercer un deuxième emploi pour combler des besoins financiers à court terme. D'autres études ont permis de constater que les taux de cumul d'emplois étaient élevés dans les professions à horaire variable et à haut taux d'emploi à temps partiel (Sussman, 1998; Amirault, 1997).

En revanche, les travailleurs qui avaient à long terme plus d'un emploi étaient plus susceptibles d'occuper un emploi principal ou secondaire en gestion, en affaires, ou en finance et administration (29 % et 22 %, respectivement) que ceux qui cumulaient à court terme des emplois (20 % et 16 %). On constatait une autre différence digne de mention en agriculture. Sur le nombre de travailleurs qui occupaient à long terme plus d'un emploi, 7 % avaient leur emploi principal et 14 % leur emploi secondaire en agriculture, contre

seulement 4 % et 6 % de tous les travailleurs qui cumulaient des emplois.

En réalité, les personnes qui occupaient à long terme plus d'un emploi étaient plus susceptibles de se retrouver dans des emplois de niveau supérieur et mieux rémunérés (comme c'est souvent le cas en affaires ou en gestion) ou dans un travail autonome, en agriculture par exemple. Une proportion de 62 % d'entre elles étaient propriétaires d'une entreprise (dans leur travail principal ou secondaire), contre seulement 23 % des travailleurs qui cumulaient à court terme des emplois et 41 % de ceux qui faisaient de même à moyen terme. On voit bien que, si le but est d'occuper un deuxième emploi pendant un certain temps seulement, le travail autonome n'est pas la solution.

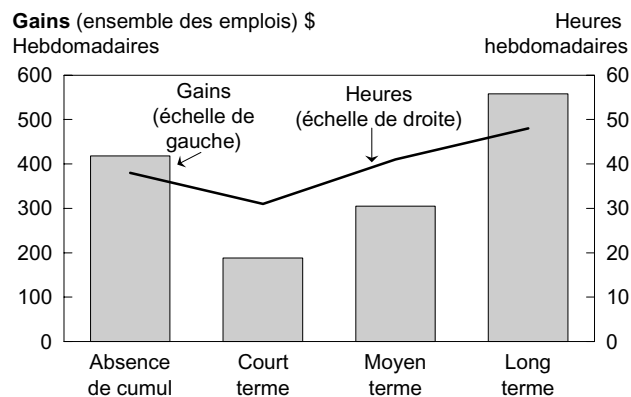
### Les travailleurs cumulant à long terme des emplois gagnent plus et travaillent davantage

Les heures de travail et les gains varient aussi chez les travailleurs qui cumulent des emplois. Les personnes qui occupaient à court terme plus d'un emploi consacraient moins d'heures à leur emploi principal (20) que celles qui faisaient ainsi à moyen (30) ou à long terme (38) (tableau 4). Les travailleurs en cumul à long terme avaient le même nombre médian d'heures dans leur emploi principal que les travailleurs qui n'occupaient qu'un seul emploi, principalement parce que l'un et l'autre de ces groupes étaient susceptibles de travailler à temps plein (77 % et 81 %, respectivement). Les deux tiers seulement des travailleurs qui cumulaient à court ou à moyen terme des emplois travaillaient à temps plein dans leur emploi principal. Chez l'ensemble des travailleurs occupant plus d'un emploi, l'emploi secondaire ajoutait à peu près 10 heures à la semaine de travail; ainsi, ce sont les travailleurs en cumul à long terme qui faisaient le plus d'heures par semaine, soit 48<sup>4</sup>. Cette semaine de travail extralongue permet de penser que nombreux sont les travailleurs qui cumulent à long terme des emplois parce que cela leur plaît.

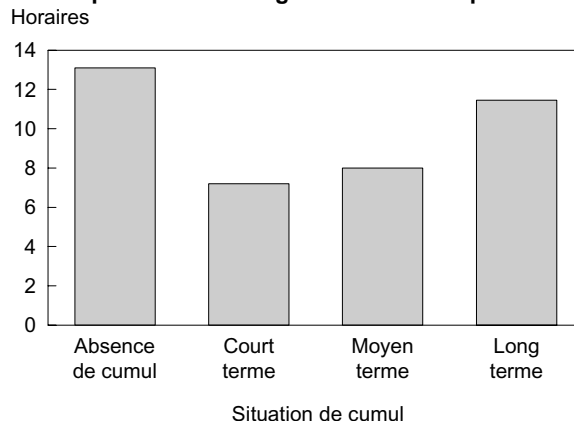
Tout comme les heures de travail, les gains annuels en 1996 augmentaient avec la durée du cumul d'emplois — 9 770 \$ dans le cas des travailleurs qui occupaient à court terme plus d'un emploi, 15 840 \$ chez ceux qui faisaient de même à moyen terme et 29 040 \$ chez ceux qui cumulaient à long terme des emplois. Les gains médians des travailleurs qui n'avaient qu'un seul emploi, se chiffant à 21 720 \$, se situaient entre ceux des travailleurs qui occupaient à moyen terme plus

d'un emploi et ceux des travailleurs qui faisaient de même à long terme. Les travailleurs en cumul à long terme enregistraient des gains annuels de plus de 7 000 \$ supérieurs à ceux de tout autre groupe, mais il importe à cet égard de se rappeler leurs longues semaines de travail. Si on divise les gains par le nombre d'heures, on constate que le taux horaire des gains des travailleurs qui occupaient à long terme plus d'un emploi était seulement le deuxième en importance (11,45 \$) (graphique C). Les travailleurs qui n'avaient qu'un seul emploi gagnaient moins par an que ceux qui cumulaient à long terme des emplois, mais leur

**Graphique C : Les travailleurs qui cumulaient à long terme des emplois avaient les gains et les heures hebdomadaires les plus élevés\*...**



... mais les travailleurs qui n'occupaient qu'un seul emploi avaient des gains horaires supérieurs.



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu  
\* Il s'agit de la situation des répondants en 1996.

nombre d'heures de travail par semaine était considérablement moindre. Ce sont donc eux qui présentaient les gains horaires moyens les plus élevés (13,10 \$). Le cumul à court terme d'emplois est de loin celui qui paie le moins, le taux horaire moyen s'établissant à seulement 7,20 \$. On ne s'étonnera pas, par conséquent, qu'on mette rapidement fin à un tel régime de travail si peu lucratif, la plupart des travailleurs en question étant probablement en quête d'un seul emploi (ou d'un emploi secondaire) plus rémunérateur.

### Résumé

Les données longitudinales de l'EDTR révèlent que le cumul d'emplois est un régime de travail dynamique de rechange auquel on adhère pendant un laps de temps variable et pour divers motifs.

Pendant la période à l'étude de 1996 à 1999, 10 % des personnes occupées ont connu au moins une période de cumul d'emplois au cours d'une année. Le cumul d'emplois avait tendance à être relativement de courte durée. Sur les 1,3 million de travailleurs occupant plus d'un emploi en 1996, 88 % avaient cessé de le faire à la fin de 1999, et la durée médiane de ces périodes de cumul terminées était de huit mois. Il reste que presque le tiers de ceux qui avaient cessé de cumuler des emplois ont recommencé au cours de la période à l'étude.

Chez un petit nombre de personnes qui occupent plus d'un emploi, ce régime de travail est devenu un mode de vie. Ainsi, 1 travailleur en cumul sur 10 en 1996 a exercé plus d'un emploi pendant au moins quatre ans.

Les travailleurs qui cumulaient à long terme (trois ans ou plus) des emplois différaient considérablement de ceux qui en cumulaient moins longtemps. Ainsi, 62 % des premiers étaient des travailleurs autonomes dans leur emploi principal ou secondaire, comparativement à seulement 23 % de ceux qui occupaient un deuxième emploi pendant six mois ou moins. Ajoutons que, en moyenne, les travailleurs cumulant à long terme des emplois étaient plus susceptibles d'être mariés et plus âgés, d'avoir des heures de travail et des gains horaires supérieurs à ceux des autres travailleurs occupant plus d'un emploi.

---

### Perspective

---

### ■ Notes

1 Aux fins de l'EPA, la collecte des données a lieu chaque mois durant la semaine qui suit la semaine de référence de l'EPA (normalement celle où tombe le 15<sup>e</sup> jour du mois).

2 Une part de la variation des taux de cumul d'emplois entre l'EDTR et l'EPA peut également être attribuable à la différence quant à la taille des échantillons, soit 15 000 comparativement à 60 000 ménages, respectivement.

3 Nombre de personnes qui travaillent à temps partiel volontairement ou involontairement en proportion de l'emploi total.

4 En poussant l'analyse concernant les personnes qui cumulent à long terme des emplois, on a constaté que presque 1 sur 5 avait son emploi principal ou secondaire en agriculture. On sait bien que les agriculteurs ont de longues journées de travail en moyenne, mais même si on les exclut du calcul des heures médianes, on observe toujours une semaine moyenne de travail de 48 heures dans le cas des personnes qui occupent à long terme plus d'un emploi.

### ■ Documents consultés

AMIRAULT, T. « Characteristics of multiple jobholders », *Monthly Labor Review*, mars 1997, vol. 120, n° 3, p. 9 à 15.

COHEN, G.L. « Le cumul d'emplois à la hausse », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, automne 1994, vol. 6, n° 3, p. 38 à 46.

MARSHALL, K. « Travailler à temps partiel par choix », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, printemps 2001, vol. 13, n° 1, p. 22 à 29.

MARTEL, J.L. « Reasons for working multiple jobs », *Monthly Labor Review*, octobre 2000, vol. 123, n° 10, p. 42 et 43.

POLD, H. « Famille et cumul d'emplois », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, été 1995, vol. 7, n° 2, p. 8 et 9.

SUSSMAN, D. « Cumuler des emplois : une habitude bien ancrée », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, été 1998, vol. 10, n° 2, p. 25 à 33.

WEBBER, M. « Le cumul d'emplois », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, hiver 1989, vol. 1, n° 3, p. 23 à 33.

# Prospérité et débâcle de la technologie de pointe

*Geoff Bowlby et Stéphanie Langlois*

**A**U COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, le secteur de la technologie de l'information et des communications (TIC) a acquis de plus en plus d'importance. Au début de 1997, ce secteur représentait une valeur de 33,8 milliards de dollars pour l'économie nationale. En décembre 2000, cette valeur a fait un bond remarquable de 84 % pour atteindre un sommet de 62,3 milliards de dollars. Le taux de croissance durant ces quatre années a été beaucoup plus élevé que celui de l'économie dans son ensemble (graphique A). Par conséquent, à la fin de 2000, le secteur de la TIC constituait 7 % de toute l'activité économique au pays, une augmentation marquée par rapport aux 4 % enregistrés quatre ans plus tôt.

Cependant, la valeur du secteur de la TIC a dégringolé durant presque toute l'année 2001, entièrement à cause du volet fabrication de la TIC. (La valeur des services dans le secteur de la TIC a continué d'augmenter en 2001, quoique moins rapidement qu'au cours de l'année précédente.) En octobre, le produit intérieur brut associé à la TIC s'établissait à 58,0 milliards de dollars,

*Geoff Bowlby est au service de la Division de la statistique du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-3325 ou à [geoff.bowlby@statcan.ca](mailto:geoff.bowlby@statcan.ca). Stéphanie Langlois est au service de la Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales. On peut communiquer avec elle au (613) 951-6862 ou à [stephanie.langlois@statcan.ca](mailto:stephanie.langlois@statcan.ca).*

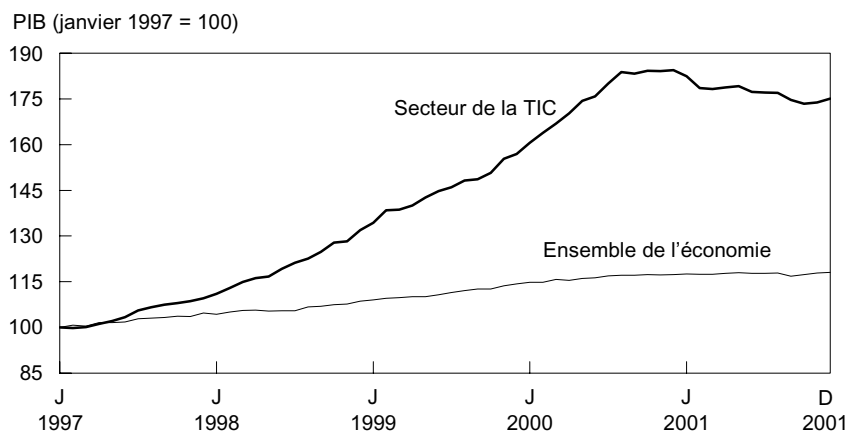
en baisse de 7 %. Au cours des deux derniers mois de l'année, il a augmenté peu à peu, sa valeur étant, à la fin de l'année, de 58,8 milliards de dollars, toujours en baisse de 6 % pour l'année (graphique B).

La demande à l'endroit de leurs produits étant plus faible, un certain nombre de grandes entreprises du secteur de la TIC ont annoncé des mises à pied massives en 2001 et ont interrompu le recrutement de nouveaux employés. Une baisse spectaculaire de l'emploi dans ce secteur s'est ensuivie.

Il est impossible de mesurer complètement l'ampleur du recul à partir des deux principales enquêtes sur l'emploi de Statistique Canada,

soit l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). Chacune de ces enquêtes souffre d'une lacune clé : l'EPA ne peut produire de données suffisamment détaillées sur le secteur, tandis que l'EERH exclut les travailleurs autonomes, qui représentent environ 1 travailleur sur 10 dans le secteur de la TIC. Toutefois, il est possible de mesurer l'emploi dans le secteur étroitement lié qu'est celui de l'informatique et des télécommunications (IT). Le secteur de l'IT est probablement la composante principale de ce que plusieurs Canadiens considèrent être le secteur de la « technologie de pointe ». Il comprend la fabrication d'ordinateurs, de matériel

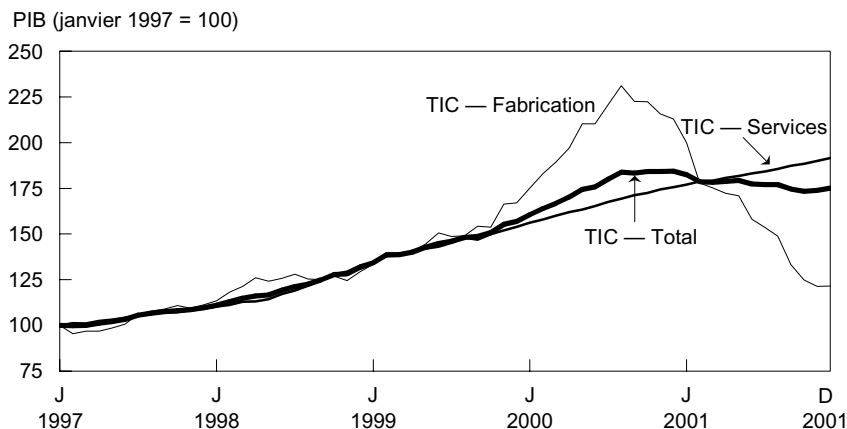
**Graphique A : Le secteur de la TIC a pris une place grandissante dans l'économie.**



Source : Comptes nationaux, produit intérieur brut, données désaisonnalisées



**Graphique B : Le déclin dans la fabrication est à l'origine de la baisse du PIB du secteur de la TIC en 2001.**

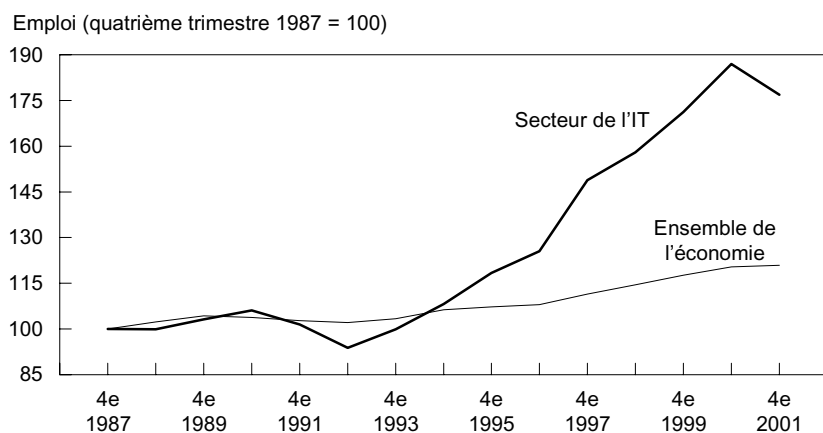


Source : Comptes nationaux, produit intérieur brut, données désaisonnalisées

de communication et de semi-conducteurs. Il inclut également les entreprises qui conçoivent et maintiennent les systèmes informatiques de même que les entreprises de télécommunications (voir *Le secteur de l'IT*).

L'objet du présent article est double : en premier lieu, il vise à documenter l'importance du recul de l'emploi et des heures travaillées dans le secteur de l'IT au Canada et dans certains grands centres urbains selon les résultats de l'EPA. Il est

**Graphique C : L'emploi en IT s'est accru plus rapidement que l'emploi total.**



Source : Enquête sur la population active

ainsi possible d'avoir une certaine idée de l'incidence du secteur de l'IT sur l'ensemble de l'emploi en 2001. Deuxièmement, d'une manière plus technique, l'article présente ce nouveau secteur — un groupement de branches d'activité qui font l'objet de plus de données de Statistique Canada que le secteur de la TIC comme tel.

### Effervescence dans le secteur de l'IT au Canada

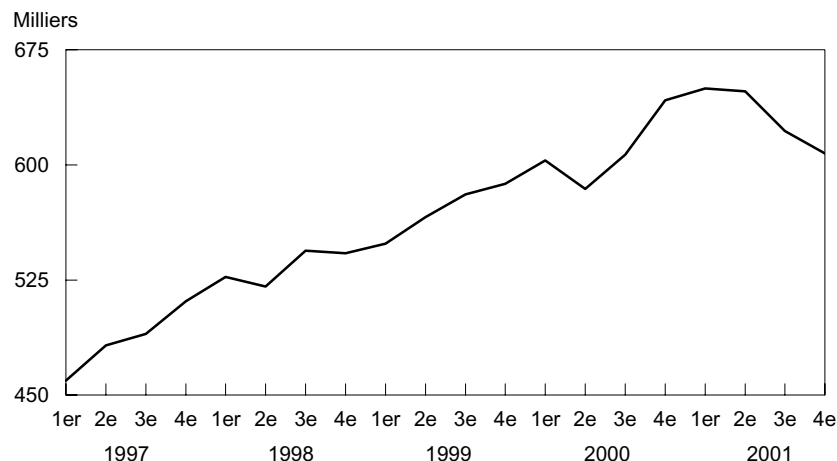
Le secteur de l'IT emploie beaucoup de personnes — 632 000 en moyenne en 2001. Ces dernières ont travaillé quelque 23 millions d'heures, représentant 4,2 % de l'emploi et 4,6 % du nombre total d'heures travaillées. Les industries à l'origine de la majorité des emplois et des heures travaillées étaient celles de la conception de systèmes informatiques et des services connexes (environ 40 %) et des télécommunications (à peu près 25 %).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la croissance de l'emploi était très forte (graphique C). Du quatrième trimestre de 1996 au quatrième trimestre de 2000, l'emploi en IT a augmenté de 211 000 (49 %) et le nombre d'heures travaillées dans ce secteur s'est accru de 8 millions (51 %). Ces taux de croissance étaient de trois à quatre fois supérieurs à ceux de l'ensemble de l'économie, lesquels se situaient à 11 % pour l'emploi et à 15 % pour le nombre d'heures travaillées.

### Mais le vent a tourné

À partir de janvier 2001, la croissance de l'emploi a ralenti dans un certain nombre de secteurs de l'économie. Celui de l'IT a été, en particulier, durement touché (graphique D). Passant d'un sommet en mars à un creux en octobre 2001,

**Graphique D : L'emploi en IT a chuté après avoir atteint un sommet au premier trimestre de 2001.**



Source : Enquête sur la population active

l'emploi a chuté de 61 000 ou de 9 %<sup>1</sup>. Dans la fabrication de matériel de communication, l'emploi a fléchi de 36 % durant cette période.

Bien que l'emploi en IT se soit relevé quelque peu en novembre, il était, au quatrième trimestre de 2001, encore de loin inférieur à ce qu'il affichait un an auparavant — en baisse de 5 % pour s'établir à 608 000 (tableau 1). S'il n'y avait pas eu un recul important de l'emploi en IT au chapitre de la fabrication (-23 %), l'emploi en IT aurait pu connaître une légère hausse au cours de 2001.

La prospérité et la débâcle du secteur de l'IT n'est pas propre au ralentissement économique actuel. Pendant la récession de 1990-1992, le marché du travail s'est contracté

**Tableau 1 : L'emploi dans le secteur de l'IT**

	Moyenne au quatrième trimestre					
	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	Milliers					
<b>Emploi</b>						
IT — Fabrication	108,7	135,5	113,3	149,0	168,7	129,4
IT — Services	322,5	375,8	429,2	438,9	473,4	478,1
IT — Total	431,2	511,3	542,4	587,9	642,1	607,5
Ensemble de l'économie	13 463,3	13 903,3	14 278,1	14 667,5	15 006,8	15 073,6
IT — Part (%)	3,2	3,7	3,8	4,0	4,3	4,0
	%					
<b>Variation par rapport au quatrième trimestre précédent</b>						
IT — Fabrication	10,9	24,6	-16,4	31,6	13,2	-23,3
IT — Services	4,5	16,5	14,2	2,3	7,9	1,0
IT — Total	6,1	18,6	6,1	8,4	9,2	-5,4
Ensemble de l'économie	0,7	3,3	2,7	2,7	2,3	0,4
	Milliers					
<b>Heures travaillées</b>						
IT — Fabrication	4 135,3	5 174,3	4 334,7	5 726,1	6 375,4	4 693,5
IT — Services	11 777,8	13 826,9	15 470,4	16 182,9	17 633,6	17 239,9
IT — Total	15 913,1	19 001,2	19 805,1	21 909,0	24 009,0	21 933,3
Ensemble de l'économie	452 940,1	471 504,3	482 266,2	498 463,2	518 922,0	503 914,0
IT — Part (%)	3,5	4,0	4,1	4,4	4,6	4,4
	%					
<b>Variation par rapport au quatrième trimestre précédent</b>						
IT — Fabrication	7,9	25,1	-16,2	32,1	11,3	-26,4
IT — Services	4,8	17,4	11,9	4,6	9,0	-2,2
IT — Total	5,6	19,4	4,2	10,6	9,6	-8,6
Ensemble de l'économie	0,0	4,1	2,3	3,4	4,1	-2,9

Source : Enquête sur la population active

**Tableau 2 : L'emploi en IT ayant trait à la fabrication et aux services**

	Fabrication			Services		
	Variation par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 2001	Variation par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 1996	Variation par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 2000	Variation par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 2001	Variation par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 1996	Variation par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 2000
	Milliers					
<b>Total</b>	<b>129,4</b>	<b>20,7</b>	<b>-39,3</b>	<b>478,1</b>	<b>155,5</b>	<b>4,6</b>
Employés	126,4	20,1	-40,3	399,1	132,5	-1,7
Travailleurs autonomes	3,0	0,6	1,0	79,0	23,1	6,3

Source : Enquête sur la population active

de façon plus marquée dans le secteur de l'IT que dans l'ensemble de l'économie. Il semble que durant une expansion économique, l'emploi et les heures travaillées dans le secteur de l'IT augmentent plus rapidement que dans l'ensemble de l'économie; inversement, au cours d'un ralentissement économique, ils diminuent plus rapidement.

### Les fluctuations dans l'emploi en IT étaient plus prononcées

Alors que l'emploi en IT a chuté de 35 000 ou de 5,4 %, les autres secteurs de l'économie ont enregistré un gain net de 101 000 emplois (0,7 %) du dernier trimestre de 2000 au même trimestre un an plus tard. Par conséquent, même si le secteur de l'IT ne représentait qu'une petite proportion de l'emploi total, il a annulé plus du tiers des gains nets d'emploi qu'ont réalisés les autres secteurs.

Le secteur de l'IT a également connu un repli de son nombre net d'heures travaillées d'environ 2,1 millions (-8,6 %) entre les derniers trimestres de 2000 et de 2001. Les autres secteurs de l'économie ont affiché une perte nette de 12,9

millions d'heures (-2,6 %), de sorte que le nombre total d'heures perdues dans l'économie a atteint 15 millions ou 2,9 %. Bien que moins de 5 % de toutes les heures travaillées au sein de l'économie fassent partie du secteur de l'IT, ce dernier était responsable de 14 % du déclin relatif au nombre d'heures travaillées en 2001.

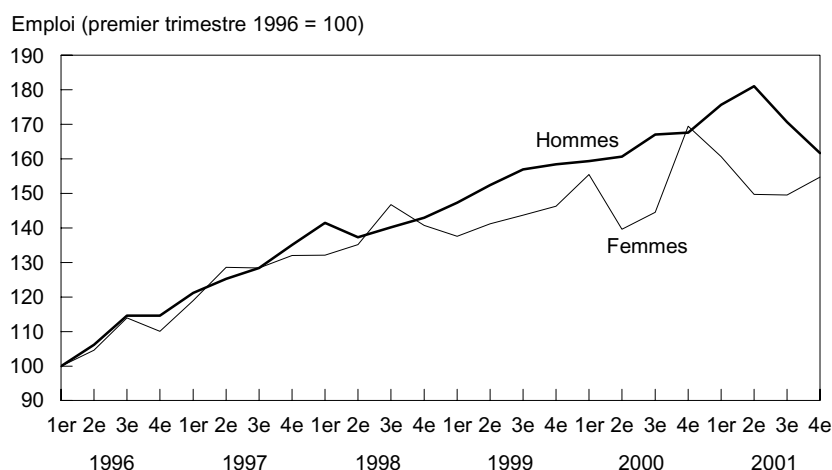
### Travailleurs touchés par la baisse de l'emploi en IT

#### Catégorie de travailleurs

Pendant l'essor du secteur de l'IT de 1997 à 2000, l'augmentation des employés (52 %) a été plus forte que celle des travailleurs autonomes (28 %). Toutefois, en 2001, la totalité de la baisse de l'emploi s'est produite parmi les employés (une diminution de 42 000 ou de -7 %). En fait, le nombre de travailleurs autonomes en IT s'est accru (une hausse de 7 000 ou de 10 %), de sorte que leur part est passée de 12 % au dernier trimestre de 2000 à 14 % une année plus tard. La presque totalité des travailleurs autonomes était dans les services, affichant un taux de 17 % au dernier trimestre de 2001 comparativement à seulement 2 % dans la fabrication (tableau 2).

Malgré la croissance enregistrée en 2001, le nombre de travailleurs autonomes au dernier trimestre de 2001, soit 82 000, était encore de 9 % inférieur au sommet atteint au

**Graphique E : Au cours des cinq dernières années, la croissance de l'emploi en IT a été plus forte chez les hommes.**



Source : Enquête sur la population active

deuxième trimestre de 1999. Dans la première moitié de 1999, le nombre de travailleurs autonomes a beaucoup progressé, probablement parce que les entreprises engageaient des travailleurs à contrat pour corriger les défauts des programmes informatiques en vue du passage à l'an 2000.

**Les hommes par rapport aux femmes**

Au dernier trimestre de 2001, près des deux tiers de tous les travailleurs du secteur de l'IT étaient des hommes, soit beaucoup plus que la proportion à l'extérieur du secteur (53 %). Malgré cela, la baisse de l'emploi en IT en 2001 a touché plus les femmes (-20 000) que les hommes (-14 000) (graphique E).

**Niveau de scolarité**

Il n'est pas étonnant de constater que les travailleurs du secteur de l'IT ont une scolarité supérieure à celle des personnes ne travaillant pas dans ce secteur. Par exemple, à la fin de 2001, environ 36 % des travailleurs en IT avaient un grade universitaire, soit beaucoup plus que le taux de 19 % pour ceux qui œuvraient dans un autre secteur. Au cours de la période de 1997 à 2000, les employeurs se sont empressés de recruter des professionnels en IT hautement compétents, doublant ainsi le nombre de travailleurs ayant une formation universitaire. Cependant, en 2001, la moitié des pertes d'emploi dans le secteur de l'IT s'est produite chez les travailleurs titulaires d'un grade universitaire (tableau 3).

**Collectivités touchées**

L'Enquête sur la population active peut également fournir des données sur les marchés régionaux du travail (bien qu'habituellement, plus le territoire ciblé est petit, plus la

**Tableau 3 : L'emploi en IT, selon le niveau de scolarité**

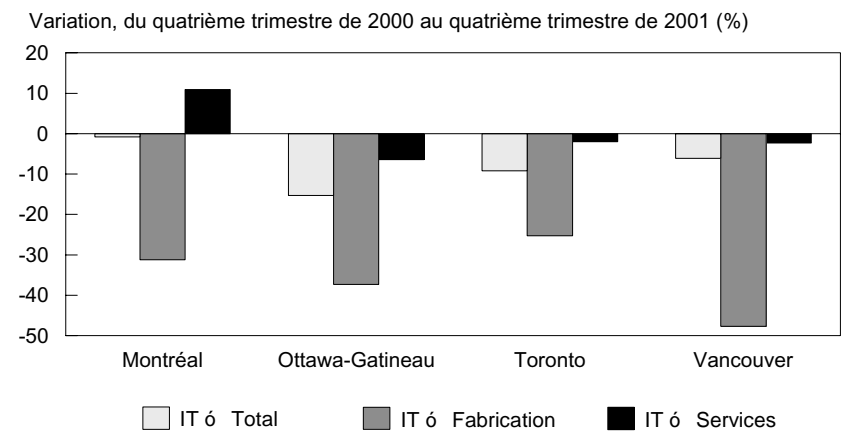
	Quatrième trimestre 2000	Variation par rapport au quatrième trimestre 1996		Quatrième trimestre 2001	Variation par rapport au quatrième trimestre 2000	
	Milliers	Milliers	%	Milliers	Milliers	%
<b>Total</b>	<b>642,1</b>	<b>210,9</b>	<b>48,9</b>	<b>607,5</b>	<b>-34,6</b>	<b>-5,4</b>
Études secondaires ou moins	125,4	23,6	23,2	123,2	-2,2	-1,8
Études postsecondaires partielles	61,5	11,8	23,8	55,1	-6,4	-10,4
Études postsecondaires, non universitaires	216,6	57,4	36,1	207,9	-8,7	-4,0
Grade universitaire	238,7	118,0	97,8	221,3	-17,3	-7,3

Source : Enquête sur la population active

taille de l'échantillon l'est aussi). L'emploi en IT a tendance à être concentré dans les grands centres urbains. En fait, environ les deux tiers de tous les travailleurs en IT sont employés à Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa-Gatineau, soit une proportion beaucoup plus élevée que la part de l'emploi total que représentent ces centres (39 %).

Malgré de nombreux points de similarité, la main-d'œuvre en IT dans chacun de ces quatre grands centres présente des caractéristiques différentes. Par exemple, Toronto se compose d'un élément relativement important ayant trait à la fabrication de matériel informatique et périphérique par opposition à Montréal et à Ottawa-Gatineau, où il existe une plus grande

**Graphique F : Dans chacun des quatre centres urbains, l'emploi en IT au chapitre de la fabrication a chuté de façon marquée en 2001.**



Source : Enquête sur la population active

## Le secteur de l'IT

Avant de déterminer les tendances de l'emploi dans le secteur de l'informatique et des télécommunications (IT), il importe de définir ce groupement de branches d'activité. L'IT est un sous-secteur du secteur de la technologie de l'information et des communications (TIC). Pour le cerner, il faut donc d'abord comprendre le secteur de la TIC.

La Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique de Statistique Canada en collaboration avec Industrie Canada ont élaboré une définition du secteur de la TIC pour chacun des systèmes de classification des industries utilisés à Statistique Canada, soit la Classification type des industries (CTI) de 1980 (au niveau à quatre chiffres) et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 1997 (au niveau à cinq chiffres) (Avril, 1999). Ce travail s'est inspiré d'un exercice similaire mené par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux fins de son propre système de classification (Classification internationale type par industrie) (OCDE, 2000). En général, le secteur de la TIC est défini comme étant la combinaison des industries de fabrication et de services qui saisissent, transmettent et affichent électroniquement des données et de l'information (Statistique Canada, 2001).

Cependant, dans de nombreuses enquêtes de Statistique Canada, on n'utilise pas le niveau de détail qui sert à définir le secteur de la TIC. Dans le cas de l'Enquête sur la population active, les industries sont classées au niveau à quatre chiffres du SCIAN.

Une façon de mesurer l'emploi dans le secteur de la TIC à partir de l'EPA consiste à totaliser l'emploi de toutes les industries du SCIAN au niveau à quatre chiffres qui comprennent au moins une industrie de la TIC du SCIAN au niveau à cinq chiffres. Se faisant, bon nombre d'industries qui ne font pas partie de la TIC se trouvent englobées. Cela ne poserait pas de problème si l'emploi dans ces dernières était très faible, mais les données détaillées sur les industries issues de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) révèlent que cette approche surestime de façon inacceptable l'emploi dans le secteur de la TIC. Toute enquête de Statistique Canada, limitée par le niveau de détail de son codage des industries, déboucherait vraisemblablement sur une même constatation.

Il faut donc conclure que les enquêtes qui ne produisent des données sur l'industrie qu'au niveau à quatre chiffres ne peuvent servir à préparer des estimations pour le secteur de la TIC. Elles peuvent, cependant, produire des

estimations pour un groupe de base parmi les industries de la TIC, celui-là étant désigné par l'expression *informatique et télécommunications* (IT). Le secteur de l'IT peut être considéré comme un sous-secteur ou une composante « de base » de la TIC. En fait, selon l'EERH, on estime à 88 % la proportion des employés de la TIC qui œuvrent dans le sous-secteur de l'IT — un pourcentage qui est resté relativement inchangé depuis 1995.

Le secteur de l'IT comprend 12 industries du SCIAN :

### Fabrication

- Machines pour le commerce et les industries de services (SCIAN 3333)
- Matériel informatique et périphérique (3341)
- Matériel de communication (3342)
- Matériel audio et vidéo (3343)
- Semi-conducteurs et autres composants électroniques (3344)
- Instruments de navigation, de mesure et de commande et instruments médicaux (3345)

### Services

- Grossistes-distributeurs d'ordinateurs et de matériel de communication (4173)
- Éditeurs de logiciels (5112)
- Télécommunications (5133)
- Traitement des données (5142)
- Conception de systèmes informatiques et services connexes (5415)
- Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision (8112).

Les industries suivantes ne sont pas comprises dans le secteur de l'IT, mais le sont dans le secteur de la TIC :

- Fabrication de fils et de câbles électriques et de communication (33592)
- Grossistes-distributeurs de machines et matériel de bureau et de magasin (41791)
- Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision (51322)
- Location et location à bail de machines et matériel de bureau (53242)
- Autres services d'information (51419).

La seule industrie du SCIAN qui est incluse dans le secteur de l'IT mais qui ne l'est pas dans le secteur de la TIC est celle de la *Fabrication d'autres types de matériel de communication* (33429).

spécialisation en fabrication de matériel de communication. Montréal se caractérise également par la proportion relativement élevée de sa main-d'œuvre qui travaille dans la fabrication de semi-conducteurs. L'emploi en IT à Vancouver, par ailleurs, a plutôt tendance à se situer du côté des services, dans les grandes industries de télécommunications et de conception de systèmes informatiques.

Étant donné les différences liées à la composition du secteur de l'IT et à la conjoncture économique entre ces quatre centres, il aurait aussi été possible de prévoir des tendances différentes de l'emploi en IT en 2001. Mais qu'en a-t-il été?

Durant les années prospères de 1997 à 2000, l'emploi en IT dans ces quatre centres a progressé de 64 %, soit une croissance remarquable pour une période de



quatre ans. Cependant, en 2001, la conjoncture s'est détériorée de façon marquée (graphique F). Au quatrième trimestre, l'emploi en IT à Ottawa-Gatineau était en baisse de 10 000 (-15 %) par rapport à l'année précédente (tableau 4). Sans être le seul secteur fragile, l'industrie du matériel de communication a mis à pied de nombreux travailleurs. À Toronto, on comptait 17 000 travailleurs de moins à la fin de l'année (-9 %), alors qu'à Vancouver, le nombre d'emplois a chuté de 4 000 (-6 %). À Montréal, le recul a été moins marqué puisque les gains réalisés au chapitre de l'emploi en IT ayant trait aux services ont largement contrebalancé le fléchissement survenu dans la fabrication. À la fin de 2001, l'emploi en IT à Montréal était en baisse de 1 000 (-1 %).

À Montréal et à Ottawa-Gatineau, l'emploi en IT a atteint un sommet plus tôt dans l'année, et a par ailleurs affiché une reprise au dernier trimestre. À Montréal, il a atteint son niveau maximal en décembre 2000, soit 106 000. En septembre, ce nombre avait chuté à 91 000 (-15 %), mais a augmenté considérablement au dernier trimestre. À Ottawa-Gatineau, le sommet a été atteint en mars 2001

(69 000) et le niveau minimal, en septembre (51 000, ou -26 % par rapport au sommet). L'emploi a ensuite affiché une légère reprise au dernier trimestre.

Tant à Toronto qu'à Vancouver, l'emploi en IT a atteint un sommet au milieu de 2001. À Toronto, ce sommet a été atteint en juillet, alors qu'on y retrouvait 204 000 travailleurs en IT, ce nombre ayant par la suite baissé à 169 000 (-17 % par rapport au sommet) à la fin de l'année. À Vancouver, le nombre d'emplois en IT a atteint 64 000 en août, mais a ensuite reculé à 58 000 en décembre (-8 % par rapport au sommet). À l'encontre de Montréal et d'Ottawa-Gatineau, il n'y a pas eu d'augmentation de l'emploi en IT à Toronto ni à Vancouver au dernier trimestre de 2001.

### Résumé

Le produit intérieur brut mesuré dans le secteur de la technologie de l'information et des communications (TIC) a affiché une baisse passablement marquée à la fin de 2001, particulièrement en ce qui a trait à la fabrication. Cela a entraîné des mises à pied et le gel de l'emploi chez les entreprises de TIC. Même s'il n'est pas possible de

mesurer directement toute l'ampleur du repli de la TIC, il est possible d'estimer l'emploi total dans un sous-secteur de base de la TIC, celui de l'informatique et des télécommunications (IT). Ce sous-secteur a connu une croissance de l'emploi remarquable durant la période de 1997 à 2000. Cependant, l'emploi en IT a affiché une chute marquée en 2001, en particulier au chapitre de ses industries de fabrication. Certains types de travailleurs, tels que les femmes, les employés et les diplômés universitaires, ont été plus touchés par ce déclin. De même, des régions comme Ottawa-Gatineau et Toronto ont été plus durement touchées par les tribulations de la technologie de pointe que d'autres régions métropolitaines au Canada.

### Perspective

#### Note

1 Bien que ces données ayant trait à l'IT soient non désaisonnalisées, elles ne démontrent pas vraiment de modèle saisonnier, s'il y a. Autrement dit, désaisonnaliser la série de données sur l'emploi global en IT a peu d'incidence.

#### Documents consultés

APRIL, D. *Définition du secteur de la technologie de l'information et des communications*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, document interne.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Measuring the ICT sector*, Paris, OCDE, 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Les technologies de l'information et des communications au Canada : Un profil statistique du secteur des TIC*, n° 56-506-XIF au catalogue, Ottawa, 2001.

**Tableau 4 : L'emploi en IT dans les principaux centres urbains**

	Quatrième trimestre 2000	Variation par rapport au quatrième trimestre 1996		Quatrième trimestre 2001	Variation par rapport au quatrième trimestre 2000	
	Milliers	Milliers	%	Milliers	Milliers	%
Toronto	186,2	80,0	75,3	169,1	-17,1	-9,2
Montréal	106,3	32,8	44,6	105,4	-0,9	-0,8
Ottawa-Gatineau	67,5	28,4	72,6	57,2	-10,3	-15,3
Vancouver	62,1	23,9	62,6	58,3	-3,8	-6,1

Source : Enquête sur la population active